

# Ordonnancement Pilotage et Coordination

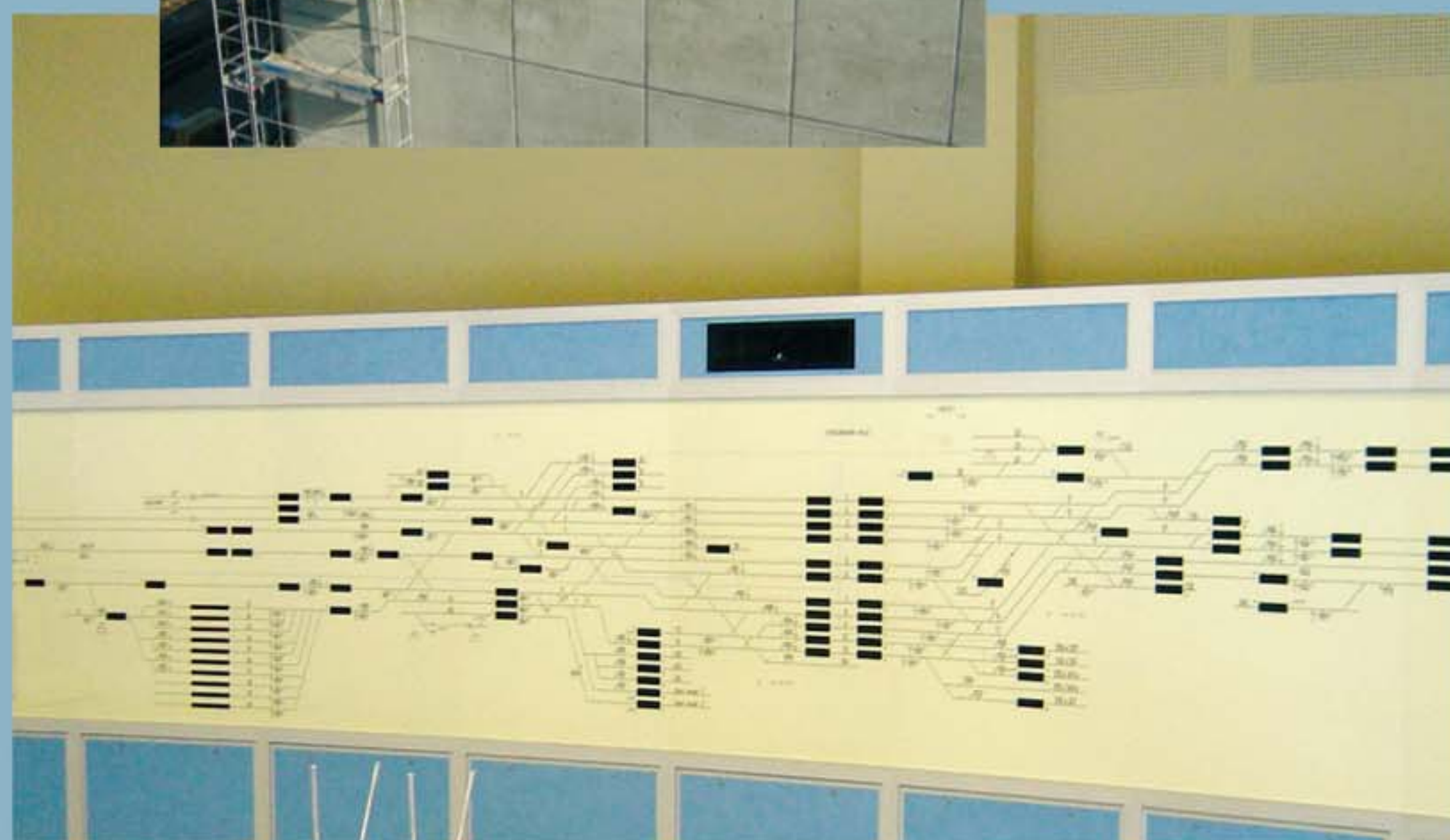
Sous la responsabilité du directeur des travaux, le coordonnateur O.P.C. est chargé de gérer tous les partenaires de maîtrise d'œuvre. Pour cela il recueille des informations auprès des chefs de projet et des intervenants internes et externes.

Il réalise en amont la planification des ouvrages, puis la coordination de l'ensemble des entreprises et leur ordonnancement, ainsi que la gestion spatiale du chantier lors de la construction.

Le coordonnateur O.P.C. anime les réunions de chantier, en assure la gestion ainsi que le suivi du phasage en concertation avec le maître d'ouvrage.



*Le coordonnateur O.P.C. réalise en amont la planification des ouvrages, puis la coordination de l'ensemble des entreprises et leur ordonnancement.*



*Photos : Poste d'Aiguillage Informatisé (P.A.I.) SNCF pour le TGV Est à Strasbourg*

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, il informe le chef de projet sur les problèmes rencontrés, fait le suivi des levés de réserves, organise la réception de travaux.

L'informatique et des logiciels de type PROJECT sont devenus les outils indispensables dans les missions du coordonnateur O.P.C., ils permettent un suivi précis, tout en optimisant la gestion des différentes tâches dans les délais imposés.



*Photo : Collège Les Sources à Saverne.  
Architecte : Les Architectes SA*